

DEC182091DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Marie-Claire Bertelle, responsable ressources humaines de la délégation Paris Michel-Ange

LE PRESIDENT- DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonctions et nomination de Mme Naftalski aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision DEC150924DAJ du 13 avril 2015 portant nomination de Mme Christelle Poulain aux fonctions d'ajointe à la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision DEC170933DR du 10 mars 2017 portant nomination de Mme Marie-Claire Bertelle aux fonctions de responsable ressources humaines de la délégation Paris Michel-Ange ;

Vu la décision DEC180341DAJ du 25 janvier 2018 portant délégation de signature à Mme Hélène Maury, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange ;

DECIDE :

Art. 1^{er} – Du 6 au 31 août 2018, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Claire Bertelle, responsable ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS et en l'absence de Mme Hélène Maury et Mme Christelle Poulain, l'ensemble des actes de la décision DEC180341DAJ du 25 janvier 2018 susvisée, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1.

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 juillet 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit

